

**AVIS D'APPEL À CANDIDATURES**

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

Conformément aux délibérations du Conseil Municipal en date du 12/10/2005 et du 01/07/2009

**Commune de GUIGNICOURT (Aisne)**

**AAPC**

Phase d'appel à candidatures en vue de la sélection des personnes ou des entreprises qui seront admises à présenter une offre pour :

**La gestion du camping « Au bord de l'Aisne » à Guignicourt (Aisne)**

**1) IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ :**

Commune de Guignicourt – Aisne

**2) OBJET DE LA DÉLÉGATION :**

**Exploitation du camping « Au bord de l'Aisne » à Guignicourt.**

Le camping est implanté au bord de l'Aisne sur une superficie de 1,5 ha, pour une partie non inondable. Guignicourt se situe à 3km d'une sortie de l'autoroute A26, à 20Km au nord de Reims et proche du Center Parcs de l'Aisne. Le terrain est actuellement classé 2\* pour 100 emplacements (50% « loisirs »). Il réalise un chiffre d'affaire de l'ordre de 70 000€. La collectivité a décidé de réaliser et de financer une requalification permettant le passage en 3\*, la création d'un petit centre de vie et la viabilisation d'une vingtaine d'emplacements permettant de recevoir des mobiles homes.

Le preneur aura à sa charge l'acquisition d'hébergements locatifs de type mobiles homes (nombre prévisionnel : 20 – implantation possible en plusieurs tranches mais la première devant être réalisée en 2011). Il supportera également les frais d'installation.

L'ensemble des charges inhérentes au fonctionnement général et à l'entretien sera supporté par le preneur.

Le délégataire aura à développer les potentialités sur site, tant vers la clientèle locale que vers la clientèle nationale et étrangère dans le contexte d'une prestation de qualité.

**3) NATURE ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA DÉLÉGATION :**

Délégation de service public selon les articles L1411-1 et suivants du CGCT

- Durée prévisionnelle : 10 ans minimum
- Date d'effet : au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre 2010
- Exploitation aux risques et périls du délégataire
- Rémunération par les usagers
- Versement d'une redevance d'occupation à la Commune

**4) MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES :**

Les candidats devront établir un dossier de candidatures en langue française comprenant :

- une lettre de candidature présentant les motivations du candidat. Le candidat précisera dans cette lettre s'il se présente en son nom, pour le compte d'une société existante, dont il devra alors être le représentant légal, ou à créer à cet effet d'assurer la délégation, dont il sera le représentant légal.
- Un descriptif détaillé de leur entreprise : actionnaires, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices, ou pour les particuliers, un curriculum vitae reprenant le parcours professionnel, la copie d'une pièce d'identité.
- La déclaration sur l'honneur pour justifier :
  - qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales
  - qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir
  - qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du travail.

**5) SÉLECTION DES CANDIDATS ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE :**

Références dans des opérations similaires ou connaissances du marché de l'hôtellerie de plein air.

Aptitude à assurer la continuité du service et son adaptation dans le temps, l'égalité des usagers.

Les candidats admis à présenter une offre recevront un document programme présentant les équipements, le projet de requalification, et les caractéristiques quantitatives et qualitatives souhaitées du service, leur permettant ainsi de constituer un dossier de présentation de leur offre.

**6) DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :**

Lundi 14 septembre 2009 à 12h00

**7) MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES :**

A adresser sous pli recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé à Monsieur le Maire- Mairie de Guignicourt- 02190 GUIGNICOURT

**8) RENSEIGNEMENTS :**

Mairie de Guignicourt – Daniel KUTARASINSKI - DGS – ☎03.23.25.36.62 ou 03.23.25.36.60  
dgs-mairie-guignicourt@orange.fr

**9) DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION :**

24.07.2009

Le Maire,

Ph. TIMMERMAN